



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Moyens de l'hôpital public

Question au Gouvernement n° 3346

Texte de la question

MOYENS DE L'HÔPITAL PUBLIC

M. le président. La parole est à M. Pierre Dharréville.

M. Pierre Dharréville. Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, notre pays connaît un regain épidémique inquiétant qui appelle une plus grande mobilisation de toute la société. C'est cette mobilisation que le Gouvernement doit s'employer à provoquer dans tous les domaines. Or les mesures que vous avez annoncées la semaine dernière ont suscité beaucoup de défiance, ce qui devrait vous conduire à vous interroger. La veille des annonces, les représentants des groupes et des partis ont été réunis sans qu'ils apprennent grand-chose. Les maires n'ont d'ailleurs pas été mieux associés ni les acteurs sociaux et professionnels.

Pour ce qui le concerne, le groupe GDR ne croit pas à la méthode verticale. Nous traversons une épreuve qui affecte profondément l'ensemble de nos vies. Nous devons trouver les moyens d'une résistance collective au virus qui empêche le moins possible la poursuite de la vie sociale et respecte les libertés fondamentales. Cela appelle un effort d'autant plus puissant. Pour être efficaces, les mesures prises doivent être largement acceptées et appropriées. À cet effet, elles doivent être cohérentes, participatives et proportionnées. La transparence doit nous aider à agir en toute conscience et lucidité, et à ne pas nous laisser gouverner par la peur.

Pourquoi ne pas développer la présence de préventeurs nous aidant un peu partout à prendre les bonnes précautions ? Quid de la relance de la production pour faire face aux besoins en respirateurs et en automates de laboratoire ? Les tests doivent pouvoir jouer tout leur rôle.

Mais la question la plus prégnante, c'est celle des moyens de l'hôpital public. Beaucoup aurait dû être fait depuis six mois au moins.

M. Fabien Di Filippo. Depuis trois ans !

M. Pierre Dharréville. Le nombre de lits fermés a atteint 3 400 lits en 2019 et 4 200 en 2018. Où en sommes-nous du nombre de lits disponibles ? Où en sommes-nous des recrutements ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, SOC et FI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Puisque vous êtes député des Bouches-du-Rhône, monsieur Dharréville, je vais tâcher, en évoquant le cas de Marseille, de joindre vos deux questions : l'une sur

les moyens et la préparation de l'hôpital, l'autre sur la situation sanitaire et la compréhension des mesures gouvernementales.

Vendredi dernier, j'ai emmené des élus qui le souhaitent, notamment le président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, visiter une unité de réanimation de l'hôpital de la Timone.

M. Pierre Cordier. Nous n'avons pas besoin de votre invitation pour aller à Marseille !

M. Olivier Véran, ministre. Nous avons rencontré des dizaines de soignants : infirmiers, aides-soignants, médecins, professeurs. Sur quinze lits dédiés à la prise en charge des malades du covid-19, quatorze étaient occupés. Normalement, cette unité accueille des malades qui subissent des opérations cardiaques ou neurochirurgicales ; il a fallu commencer à appeler des patients qui devaient être opérés du cœur ou du cerveau pour leur dire qu'on ne pouvait pas le faire actuellement parce qu'on avait besoin de plus de places de réanimation. Ceux qui, parmi les élus, sont venus visiter ce service avec moi en sont repartis peut-être avec un jugement un peu plus pondéré sur les mesures prises pour protéger la santé des Marseillais et, au-delà, de tous les Français.

Ensuite, dans un amphithéâtre, des experts marseillais – épidémiologistes, médecins, réanimateurs – étaient à mes côtés, sur l'estrade, pour dire à la population que la situation sanitaire était inquiétante, qu'ils ne voulaient pas retarder davantage les soins et qu'ils appelaient à ce que des mesures soient prises.

M. Cédric Roussel. Quels moyens pour l'hôpital ?

M. Olivier Véran, ministre. Ce n'est pas de la défiance mais une prise de conscience qui a suivi l'annonce de ces mesures.

M. Jean-Paul Dufrègne. Combien de lits ?

M. Olivier Véran, ministre. Ces mesures ne sont pas simples ; personne ne prétend qu'elles sont simples à comprendre ou même à supporter dans la durée.

Mme Marie-George Buffet. Nous voulons vous entendre à propos des moyens !

M. Olivier Véran, ministre. Elles sont nécessaires, temporaires et pas arbitraires. Elles visent à sauver des vies et à protéger la santé des Marseillais et des Français.

S'agissant des équipements de protection, j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer. Nous avons de quoi soigner les malades mais, je le répète, nous ne voulons pas vider les blocs opératoires et les services de réanimation. Nous voulons continuer à soigner tous les Français et à soigner les malades du covid-19. C'est pourquoi nous luttons avec détermination contre la circulation du virus. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. Pierre Dharréville.

M. Pierre Dharréville. Je vous rassure : je suis moi aussi en contact avec l'hôpital de mon territoire. Il est vrai que l'hôpital risque l'asphyxie, vous avez raison, et c'est bien pourquoi je vous ai interrogé précisément : sur les recrutements, où en sommes-nous ? sur le nombre de lits, où en sommes-nous ? Vous ne m'avez pas répondu, je le regrette. *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, SOC et FI.)*

M. Jean-Paul Dufrègne. Il ne répond jamais aux questions qu'on lui pose.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Dharréville](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3346

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [30 septembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 septembre 2020](#)